L'Etat pousse ses intrapreneurs avec l'accompagnement de 10 nouvelles startups au sein du Fast

Depuis 2019, le programme Fast apporte un soutien financier et opérationnel aux intrapreneurs à l'origine de « startups d'Etat », au sein des différents ministères, pour leur permettre de déployer leur service numérique au niveau national.

Temps de lecture : minute

18 septembre 2023

Les heureux élus de la 13e promotion du <u>programme Fast</u> sont désormais connus. Pendant six mois, ce sont 10 services numériques mis au point par des intrapreneurs, au sein des différents ministères et administrations publiques, qui vont bénéficier de ce fonds d'accélération des startups d'État et de territoires (Fast). Avec une enveloppe de 2,5 millions d'euros à se partager entre eux. L'objectif ? Permettre à ces startups « de franchir un cap, de devenir des scale-up et de renforcer leur impact au niveau national », explique Stéphanie Schaer, à la tête de la <u>Direction interministérielle du numérique</u> (Dinum).

« Le Fast sélectionne les startups d'Etat les plus prometteuses », ajoute Ishan Bhojwani, chef de l'Incubateur des services numériques de la Dinum. « Les lauréats sont très diversifiés mais ils correspondent tous à des politiques prioritaires du gouvernement, à l'image d'<u>A-Just</u> qui œuvre à la réduction des délais de justice », précise-t-il. Parmi les autres lauréats, Envergo veut améliorer la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement et Mobilic simplifie le suivi et le respect

du temps de travail des travailleurs mobiles.

Figurent aussi Annuaire des collectivités, pour offrir un site web à chaque commune, DataSubvention sur les aides accordées aux associations, Docurba sur le suivi des documents d'urbanisme, DossierFacile pour épauler propriétaires et locataires, Ma Cantine pour favoriser une alimentation saine et durable dans la restauration collective, ou encore Mano pour soutenir les équipes mobiles venant en aide aux personnes à la rue.

Accompagnement de quatre à six mois

« Pendant quatre à six mois, au rythme d'un jour par semaine, une coach va aider notre équipe à piloter notre projet, en se focalisant sur son impact », confie Nour Allazkani, cofondateur de <u>Réfugiés.info</u>, dernier lauréat de cette nouvelle promotion. La startup, qui vise à favoriser l'intégration des personnes réfugiées en France, va aussi bénéficier d'un financement à hauteur de 200 000 euros. « Avec le Fast, notre objectif est d'améliorer la formation de 1 000 à 2 000 travailleurs sociaux, en implantant notre outil dans le quotidien de partenaires associatifs », détaille le chef de projet.

Réfugiés.info propose déjà plus de 730 fiches pour expliquer comment « trouver une formation avec Pôle Emploi » ou « prendre un rendez-vous médical », par exemple. Avec une traduction en sept langues proposée. Lancé en 2020, après une phase bêta de plusieurs mois, le site web est consulté en moyenne par « 50 000 utilisateurs uniques mensuels », précise l'intrapreneur. Et il revendique 93 000 téléchargements pour l'application, créée fin 2021.

10 millions d'euros déjà accordés aux

intrapreneurs

Lancé fin 2019, le programme Fast a déjà accompagné de nombreuses startups d'État pour les aider à grandir. Et accordé plus de 10 millions d'euros à différents services numériques, en comptabilisant cette dernière promotion. Le temps d'accompagnement des startups a aussi augmenté, passant de deux à trois mois pour les premières promotions à quatre à six mois à présent.

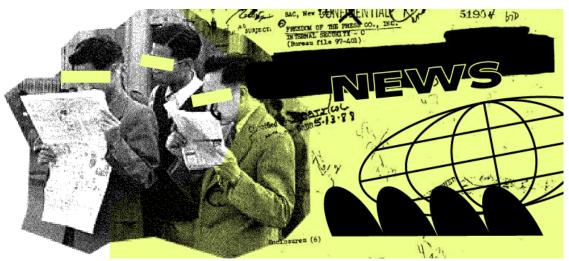
Au-delà du Fast, la Dinum a pour ambition « d'insuffler une méthode privilégiant l'agilité et l'innovation au sein des services de l'État, dans le cadre du programme <u>beta.gouv.fr</u>, en utilisant pleinement la donnée pour renforcer leur efficacité et mesurer l'impact de leur action », rappelle Stéphanie Schaer.

« Aujourd'hui, il existe plus de 200 services numériques dans les ministères, lancés en suivant cette méthode », relève Ishan Bhojwani. Pour renforcer leurs équipes et contribuer à en faire émerger de nouveaux, l'État souhaite recruter, d'ici la fin 2024, une trentaine de personnes issues de l'univers des startups privées, cette fois-ci. Un programme baptisé « entrepreneurs d'intérêt général », qui vient compléter le Fast et les intrapreneurs de l'Etat.



À lire aussi

L'État peut s'appuyer sur les capacités d'innovation des biotechs



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Thomas Chenel